

Initiative pour un salaire minimum à 4000 fr.

Travail ► Les syndicats genevois montrent leurs muscles. En présence de représentants des partis de l'Alternative, ils ont lancé, ce lundi, une initiative visant à instaurer un salaire minimum cantonal à 4000 francs par mois pour un plein temps. Certains de leur capacité à mobiliser, ils entendent recueillir les 6000 signatures nécessaires d'ici au 1^{er} mai. A Genève, 30 000 personnes, soit 10% des travailleurs du canton, bénéficieraient d'une telle revalorisation salariale.

Il y deux mois, les partis de gauche déposaient au Grand Conseil un projet de loi visant à introduire un salaire minimum de 23 francs de l'heure (notre édition du 6 février). Hier c'était au tour des syndicats d'annoncer le lancement d'une initiative cantonale sur le même sujet. «Notre objectif premier est de combattre la précarité, les bas salaires et la sous enchère», indique Manuela Cattani, présidente de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS).

Les Genevois ont refusé à deux reprises, en 2011 et 2014, un salaire minimum, dans ses versions cantonale et fédérale. Mais le contexte a changé depuis que le Tribunal fédéral a validé, en août dernier, la méthode de calcul du salaire minimum neuchâtelois, fixé à 20 francs de l'heure et basé sur le montant des prestations complémentaires AVS et AI, souligne Davide De Filippo, cosecrétaire général du SIT.

Audrey Schmid, secrétaire syndicale d'Unia, rappelle que les deux tiers des salariés gagnant moins de 4000 francs par mois sont des femmes: «Le salaire minimum améliorera leur revenu dans la vie active, mais aussi au moment de la retraite.» Par conséquent, l'aide sociale, les allocations, subsides et autres prestations complémentaires devraient être moins sollicités.

Enfin, l'initiative syndicale s'inscrit sur le terrain des idées, alors même que des initiatives MCG et UDC stigmatisant les travailleurs frontaliers sont en



«Le salaire minimum améliorera le revenu des femmes dans la vie active, mais aussi au moment de la retraite»

Audrey Schmid

cours de récolte de signatures. «Elle sert de boussole au moment où des partis xénophobes tentent de diviser les salariés», affirme Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia.

«Cette proposition fragilise l'existence de certaines activités à faible valeur ajoutée et facilement exportables hors des frontières cantonales, comme elle menace certains emplois peu qualifiés. Ainsi, les travailleurs que cette initiative entend protéger avec un salaire minimum de 23 francs de l'heure pourraient en être les premières victimes», a réagi Blaise Matthey, directeur général de la Fédération des entreprises romandes à Genève.

«La force de travail a un coût, tout comme les locaux, les machines, etc. Si une entreprise n'est pas capable de payer correctement ses employés, c'est qu'elle n'est pas viable. Il s'agit de justice sociale», estime au contraire les initiants, pour qui «23 francs, c'est vraiment un minimum».

CHRISTIANE PASTEUR